Calcul de l'ensemble des revenus 2023 (couple marié avec 5 enfants)					
Total des salair (61 260 +		91 661€ ▮			
Revenus foncie	ers nets	6 605€ ■			
Revenus au tau	ux forfaitaire	864€ ■			
Ensemble des	revenus	99 130€			
Nombre de per	sonnes à charge : 5				
Nombre de parts pour Sciences Po : 2 + (5x0,5) = 4,5					
*Calcul du revenu par part : 99 130 / 4,5 = 22 029€					
*A ces montan	-	ressources du foyer			

Avis d'impôt établi en 2024	Impôt sur les revenus de 2023				
IMPOT SUR LE REVENU Détail des revenus Salaires	Déclar. 1	Déclar. 2 30401			Total
Autres revenus imposables	61260	55451			
Total des salaires et assimilés ²	61260	30401			
Déduction 10% ou frais réels	- 6126	- 3040			
Salaires, pensions, rentes nets	55134	27361			82495
Revenus perçus par le foyer fiscal Revenus fonciers nets					6605
Revenu brut global					89100
CSG déductible				-	344
Revenu imposable					88756
Revenus au taux forfaitaire	Taux	12,8%	Montant		864
Impôt sur les revenus soumis au barème 14					4056
Impôt avant réductions d'impôt					4056
REDUCTIONS D'IMPOT 15	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction		
Dons : personnes en difficulté	537	537	403		
Forfait scolarité : Nombre d'enfants	4	4			
Montant de la réduction d'impôt			550		
Dons aux oeuvres	4575	4575	3020		
Souscription au capital des PME Total des réductions d'impôt ²⁰	50000	50000	83	_	4056
Impôt proportionnel				+	111
Impôt sur le revenu net avant corrections					111
Reprise de l'avance perçue sur					
réductions et crédits d'impôt				+	1328
Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt			1439		
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant calculé	Montant retenu		
Prélèvement forfaitaire déjà versé					
sur revenus de capitaux mobiliers	110		110	-	110
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement		4056	4056	-	4056
IMPOT NET					
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles				-	2727

RÉSIDENCE ALTERNÉE

HANDICAPÉS

ENFANTS MINEURS OU DON'T ENFANTS

ENFANTS MAJEURS

CÉLIBATAIRES

ENFANTS

MARIÉS

Personnes recueilles

HANDICAPÉES

Nombre

DE PARTS

6.0

RÉSIDENCE EXCLUSIVE

ENFANTS MINEURS OU DON'T ENFANTS

SITUATION CAS ENFANTSMINE DU POYER PARTICULIER HANDICAPÉS

Μ